



Flash Infos

Commune de CHEVRAINVILLIERS
Mai 2026 - n°11



TRAVAUX

Réserve incendie

Les travaux d'installation de la réserve incendie enterrée allée du Parc sont désormais terminés.

Cet équipement, d'un montant de **59 532 €**, a été financé à 70 % grâce aux aides de l'État (DETR) et le FER du Département de Seine-et-Marne.

Il contribue à la mise aux normes de la commune et au renforcement de la sécurité incendie.



AU SERVICE DES HABITANTS

Cimetière

Un chariot est désormais mis à disposition au cimetière afin de faciliter le transport des arrosoirs.

Nous remercions les usagers de bien vouloir le remettre à sa place après utilisation afin qu'il reste disponible pour tous.

VIE LOCALE

Apéritif communal

La commune vous donne rendez-vous pour l'apéritif communal le 19 juin à 19h30, moment convivial de rencontre et de partage entre habitants.

Nouveauté cette année : la présence de musiciens viendra accompagner ce temps festif et en faire un moment encore plus agréable.

Nous espérons vous y retrouver nombreux !





SECURITE ROUTIERE

Traversée de Verteau

Compte tenu du classement de cette voie en route à grande circulation et de son utilisation comme itinéraire pour convois exceptionnels, les aménagements possibles sont très limités.

Le seul dispositif envisageable reste la **mise en place des balises**, déjà existantes, qui sont renouvelées régulièrement, représentant un budget d'environ 1 000 € par an.

Des **panneaux signalant la présence d'enfants** ont été installés aux entrées du hameau afin de renforcer la vigilance des usagers. Ces panneaux ont été financés en partie grâce au dispositif des amendes de police du Département de Seine-et-Marne.

Par ailleurs, la situation a de nouveau été signalée à la gendarmerie afin d'organiser des contrôles de vitesse.

Le conseil municipal est pleinement conscient de cette problématique récurrente depuis de nombreuses années et s'attache à rechercher les solutions les plus adaptées.

Il rappelle que cette situation relève avant tout du civisme de chacun et du respect des règles de circulation par l'ensemble des usagers.

16 ANS

C'EST LE RECENSEMENT

FORMALITÉS

Recensement des jeunes

Les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur anniversaire.

Cette démarche est obligatoire pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté et s'inscrire à certains examens.

Merci de penser à effectuer cette formalité.



Agenda

- 4 juin : Passage de la balayeuse
- 19 juin : Apéritif communal à 19h30
- 6 septembre : Vide-grenier
- 11 novembre : Cérémonie de commémoration
- 30 novembre : Marché de Noël
- 3 décembre : Passage de la balayeuse

Mémento

☎ 01 64 28 71 15

✉ mairie.chevrainvilliers@orange.fr

🌐 www.chevrainvilliers.fr

🕒 **Horaires d'ouverture du secrétariat :**

Lundi 14h-17h | Mardi 10h-12h | Jeudi 15h-17h |
Vendredi 10h-12h | Samedi (semaines paires) 9h-11h